

SERVICE de TRANSPORT
Saint Just en Chaussée (aller-retour)
par taxi une fois par mois
avec participation financière
du demandeur.

Ce service avait été mis en place depuis le
 3 Mai 2010 (*délibération du CCAS*).

Pour répondre à plusieurs demandes, et suite à la dissolution du CCAS ,le Conseil Municipal a remis à jour les modalités suivantes:

- Être résidant dans la Commune
- Transport vers Saint Just en Chaussée, aller-retour, une fois par mois. (*1er Vendredi de chaque mois départ 9h30*) le taxi passe à chaque domicile.
- Avec un minimum de 2 personnes et un maxi de 6.
- Être majeur si non, présence obligatoire d'un représentant légal.
- Contribution à hauteur de 2€ par personne transportée par aller-retour (à remettre au chauffeur) le reste étant à la charge de la Commune.
- Ne pas posséder de véhicule ou être en incapacité de conduire.
- S'inscrire en Mairie, au plus tard le dernier lundi du mois précédent.



Ingrédients

4 jambettes salées de 250gr, 400gr de lentilles de vertes, 2 saucisses fumées, 2 carottes, 2 pommes de terre, 2 gousses d'ail, saindoux, 2 gros oignons, thym, laurier, 1 bouquet de persil, 2 clous de girofle, 50 cl de vin blanc, gros sel, sel et poivre.

- Plonger les jambettes dans l'eau salée au gros sel, avec un oignon piqué de deux clous de girofles, thym et laurier. Faire bouillir, laisser cuire 1h30.
- Faire colorer les saucisses en tronçons dans le saindoux.
- Faire blondir 100g d'oignon haché, puis les carottes en rondelles et les gousses d'ail. Ajouter le vin et porter à ébullition.
- Dans la même marmite, cuire les lentilles recouvertes du bouillon des jambettes.
- Après cuisson, placer les jambettes sur les lentilles, ajouter les pommes de terre en petits dés et laisser mijoter 30 min.

LA CUISINE PICARDE



120

mairiedeppronleroy@gmail.com

Tél: 03 44 51 74 03

Lundi 17h / 19h

Mercredi 9h30 / 12h

ACOUT' VIR !



Tout chouc qui cuit hors de m'mason, j'n'in sins point l'odeur.



Je ne m'occupe pas des affaires des autres..

Quind in dit « tiens » in a les biêtes et pis les gins.



Quand c'est gratuit tout le monde est prêt à accepter.



Mieux vaut vir' un leu dins l'troupeau, qu'un mos d'Février trop biau.



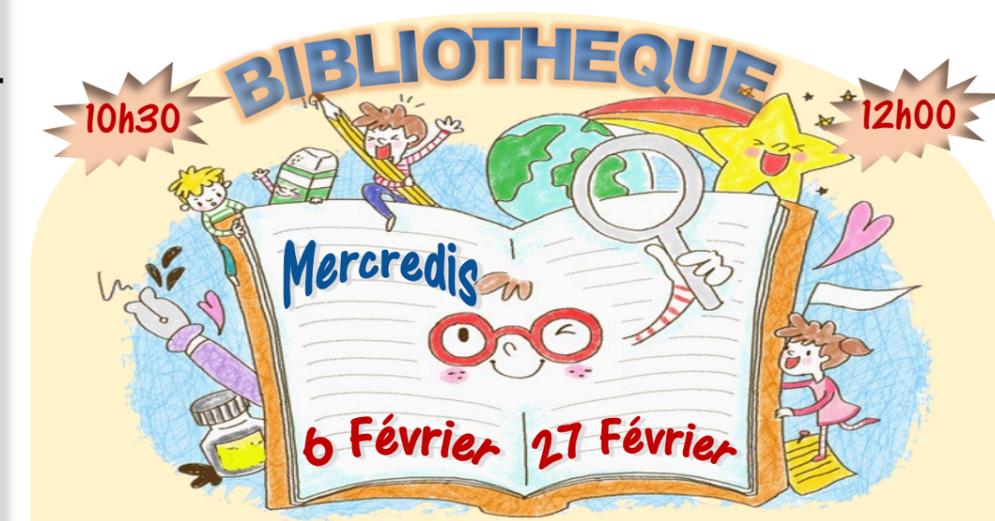
Le mois de Février doit être rigoureux, sinon on le repaie par la suite.

Si vous souhaitez consigner vos doléances.

Des imprimés sont disponibles en Mairie aux heures de permanences.

Ils seront remis, une fois remplis, au Pouvoir Public.

Clôture le 20 Février



Mercredi 27 Février

Rappel INFOS Pratiques

Votre Pré demande: PASSEPORT / CNI

<https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associés/Ou-faire-ma-demande-de-passeport-CNI>

Ses Avantages:

- Gain de temps: vos données sont déjà saisies lorsque vous arrivez à votre rendez vous.
- Simplification de votre démarche : moins de papier, fiabilisation des données

Les Etapes :

- 1—Vous entamez votre demande depuis chez vous
- 2—Vous pouvez la mettre de côté s'il vous manque des pièces à fournir et la reprendre à tout moment.
- 3—Au terme de votre pré demande , vous obtenez un numéro qu'il faudra conserver.
- 4— Avec ce numéro de pré demande, vous devez vous rendre auprès des mairies équipées * pour la prise d'empreintes et finaliser votre demande.

* Mairies équipées de recueil (les plus proches): Estrées Saint Denis , Saint Just en Chaussée (avec RDV)

Votre demande de PERMIS DE CONDUIRE

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

- 1— Cliquez sur « Effectuer une demande de permis de conduire »
- 2— Connectez vous à votre espace ANTS
- 3— Cliquez sur « Mon espace conducteur »
- 4— Effectuez votre demande de permis de conduire
- 5— Suivez votre demande en ligne

Besoin d'aide dans votre démarche: Appelez le 3400 (numéro non surtaxé)

Votre demande d'IMMATRICULATION

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

- 1— Choisissez le type de demande que vous souhaitez effectuer
- 2— Connectez vous à votre espace ANTS ou via France Connect
- 3— Cliquez sur « Mon espace véhicule »
- 4— Effectuez votre demande d'immatriculation
- 5- Suivez votre demande en ligne

Besoin d'aide dans votre démarche: Appelez le 3400 (numéro non surtaxé)

Pour les personnes qui ne disposent pas de l'outil informatique, la Commune met en place une aide pour toutes ces demandes. Prendre rendez vous auprès de :

Sylvie DEGRAVE 03.44.51.74.03



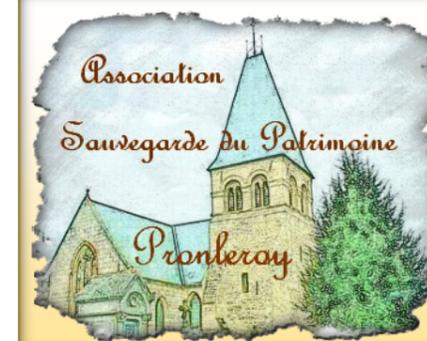
Au 1er Janvier 2019, la loi Labbé est entrée en vigueur pour les particuliers sur l'ensemble du territoire. Elle prévoit une interdiction d'achat, d'usage et de détention de tous les produits phytosanitaires de synthèse pour les jardins potagers, balcons, terrasses et plantes d'intérieur. Pour accompagner cette interdiction, l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) lance une campagne de communication autour du message :

Zéro pesticide, c'est 1000 fois mieux pour la santé et la planète .

Cette campagne destinée aux jardiniers amateurs, particuliers, a pour objectifs d'informer sur cette interdiction et valoriser les solutions alternatives à mettre en œuvre. Elle a été conçue par l'AFB avec le Ministère de la Transition écologique et solidaire et un groupe de jardiniers amateurs d'Ecophyto. Elle est portée également par les Ministère de l'Agriculture, de la Santé et de l'Enseignement supérieur et recherche.

Afin de relayer au mieux cette campagne, de outils de communication sont à votre disposition via un kit électronique contenant affiches, flyers, articles.

Le kit est téléchargeable sur le site : www.pronleroy.com



L'ASSOCIATION de SAUVEGARDE du PATRIMOINE
et de l'HISTOIRE de PRONLEROY

organise son Assemblée Générale **le Vendredi 1er Mars à 18h30**
à la Salle de la Mairie. A cette occasion, nous vous présenterons
les actions effectuées en 2018 et nos projets pour l'année 2019
(encadrement et accrochage du chemin de croix...)

Vous êtes les bienvenus à cette réunion

Les membres de l'Association

Afin de pouvoir continuer les cours de sport AIDER, l'association est à la recherche de bénévoles :

- D'accompagnateurs lors des entrainements de cirque : 1 ou 2 adultes par heure
- De main d'œuvre pour l'installation du matériel : 15 minutes avant et après chaque cours
 - 1 ou 2 adultes par cours de gymnastique des enfants
 - 1 ou 2 adultes par cours de gymnastique des adultes

Ces personnes peuvent être les parents, les adhérents ou non, des BAFA...

Afin de pouvoir organiser nos futurs projets, nous recherchons de la main d'œuvre pour l'organisation tout le long de l'événement et le montage des installations.

MERCI de votre aide

Pour plus d'informations :
asipronleroy@gmail.com
Association Sports et Loisirs de Pronleroy

ASSOCIATION
Sports
et Loisirs de
PRONLEROY